

RECRUTE

UN(E) COORDINATEUR(TRICE) DES ACCUEILS PERISCOLAIRES (H/F) Cadre d'emploi des rédacteurs territoriaux Catégorie B – titulaire ou à défaut contractuel

Sous l'autorité du responsable du Département des affaires scolaires, périscolaire et petite enfance, vous assurez la coordination des structures périscolaires (accueil pré et post scolaire, accueils de loisirs). Vous aurez notamment pour missions :

Missions :

- Coordination des équipes d'animations en lien avec les Directeurs des accueils de loisirs, pendant les différents temps d'accueil des enfants (matin, soir, mercredi et vacances scolaires)
 - o Assurer la définition des besoins de recrutement
 - o Evaluer et organiser les besoins de formation du personnel
 - o Veiller au respect de la déclinaison des axes prioritaires du PEDT dans la rédaction des projets pédagogiques des accueils de loisirs
 - o Accompagner et soutenir les Directeurs dans la mise en œuvre quotidienne du fonctionnement de leur structure
- Coordination administrative du secteur périscolaire
 - o Mise en œuvre et suivi de l'annualisation des agents
 - o En lien avec la CAF, suivi du contrat enfance jeunesse pour la partie périscolaire et des subventions prestations de service obligatoire (PSO)
 - o Suivi et gestion du budget : concilier la pédagogie des activités proposées avec les fortes contraintes budgétaires liées aux grands projets de ville
 - o Développer les dispositifs d'information et la valorisation des actions du service périscolaire auprès des familles,
- Maintien et développement du partenariat avec les institutionnels : favoriser le travail en partenariat avec l'Education Nationale, la PMI, la CAF et la DDCS

Compétences et profil :

- Diplôme : DPJEPS ou équivalent
- Expérience confirmée dans le domaine de l'animation enfance (enfants de 3 à 14 ans)
- Compétences managériales avérées, sens du travail en équipe
- Force de proposition
- Aptitude à la gestion de projets
- Sens de l'organisation et du service public
- Capacité à rendre compte et à évaluer ses actions
- Permis B (mobilité sur le terrain)

Conditions de recrutement :

- Poste à pourvoir au 1^{er} septembre 2018
- 37h30 hebdomadaires sur 4,5 jours, réunions en soirée ou le WE
- Rémunération statutaire + régime indemnitaire + 13^{ème} mois sous condition d'assiduité
- Adhérent au CNAS

Vous pouvez postuler :

- **Sur le site de la ville, rubrique emploi : www.brunoy.fr**
- **Par mail : candidatures@mairie-brunoy.fr**
- **Par voie postale : Monsieur le Maire - B.P. N° 83 - 91805 BRUNOY CEDEX**